

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE
N°2024-27

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Objet : Déclaration d'intention d'aliéner n°00734924A0008

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 et la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 00734924A0008, enregistrée en mairie le 04/03/2024,

Dossier	Date de dépôt	Adresse	Parcelles	Nature du bien	Zonage PLU	Prix
DIA00734924A0008	04/03/2024	18-20 Avenue Léon Blum	AM 86 AM 346	Habitation - commerce	UD	175 000 €

DECIDE

- **DE RENONCER** à l'exercice de son droit de préemption urbain.

À la Voulte sur Rhône, le 15/03/2024

Monsieur Le Maire,
Bernard BROTTES

Commune de La Voulte-sur-Rhône
9 rue Rampon - 07800 La Voulte-sur-Rhône
04.75.62.40.44

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de La Voulte sur Rhône
Utilisateur : BROTTES Bernard

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM2024_27
Objet :	DIA00734924A0008
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.3 - Droit de preemption urbain
Identifiant unique :	007-210703492-20240315-DM2024_27-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 007-210703492-20240315-DM2024_27-AR-1-1_0.xml	text/xml	836 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DM 2024-27.pdf Nom métier : 99_AR-007-210703492-20240315-DM2024_27-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	183.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mars 2024 à 10h28min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mars 2024 à 10h28min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mars 2024 à 10h29min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 mars 2024 à 10h29min12s	Reçu par le MI le 2024-03-15